

I .- EN DIRECT DU CONSEIL:

Réuni le 8 Septembre 1979, le Conseil

.. décide de prendre à sa charge la part de 50 % qui était jusqu'alors perçue des parents pour la fourniture des livres scolaires. Les nouveaux manuels seront donc prêtés gratuitement aux enfants qui fréquentent notre école. Toutefois, en cas de perte ou de détérioration volontaire, ils seront remplacés par les parents.

- fixe au 9 Septembre à 10 h 30, en Mairie, la date de l'adjudication de la coupe affouagère 1980 et désigne Messieurs COLIN, GEORGE, FRESSE et ERHARD pour assister le Maire.

- accepte (avec certaines réserves) le projet de plan départemental des sentiers pédestres pour ce qui concerne le territoire communal, mais rejette le projet équestre en raison des risques de circulation sur le CD 159 et de la détérioration importante des chemins de forêt qui pourraient en résulter.

- refuse le projet d'arrêté préfectoral relatif à l'élimination des déchets ménagers. Ce projet impose en effet de désigner un emplacement pour les ordures qui ne seront pas enlevées..., oblige l'emploi de récipients spéciaux pour celles qui seront acceptées... De plus, le projet offre l'inconvénient majeur de ne pas chiffrer le coût par habitant.

Le Conseil estime que si on le contraint à supprimer le système actuel, seul le SIVOM serait en mesure d'assurer le service de façon correcte, à un prix abordable, et selon des modalités qu'il lui appartiendrait alors de décider.

- accepte de participer au projet de création d'un secteur cantonal de gérontologie sous réserve qu'aucune participation financière ne lui soit demandée. Il désigne Monsieur Jean COLIN comme correspondant et Madame M. Thérèse GEORGES comme suppléante.

- examine les différentes propositions d'assurances concernant les biens communaux à garantir et les risques divers à couvrir. Le Conseil charge le Maire de contacter la Société qui, à garanties égales, offrira le prix le plus bas.

- note la réponse faite par la Direction Départementale de l'Equipement concernant

le projet d'autoroute et dont voici le texte intégral:

"Par lettre du 18 Juin 1979, vous me transmettez une délibération du Conseil Municipal de THIAVILLE-sur-Neurthe en date du ler Juin 1979, et me demandez des précisions sur le tracé de l'Autoroute "TRANSVOSGES" et l'état d'avancement du projet.

Le parti d'aménagement à long terme de la liaison LUNEVILLE - SAINT-DIE est une autoroute à 2 x 2 voies sans péage. Mais il est possible que pour des raisons d'ordre économique, ce parti soit remis en cause en faveur d'un aménagement sur place de la R.N. 59 avec

déviations des agglomérations.

Nous n'avons, pour l'instant, qu'un seul tracé à l'étude pour les déviations de BACCARAT, BERTRICHAMPS, THIAVILLE et RAON-L'ETAPE. Le relief en dehors de la vallée et l'encombrement de la vallée elle-même que laissent pas beaucoup de choix pour des tracés différents. Certains permis de construire ont été refusés ou accordés avec réserve pour sauvegarder ce projet.

L'avancement des études n'a pas dépassé le stade du Dossier d'Inscription, le plan général dont je vous adresse une copie étant à l'échelle du 1/10 000e.

La date de réalisation des travaux n'est pas encore fixée.

Lorsque les études préliminaires seront suffisamment avancées, une concertation sera menée avec les Communes intéressées, dans le cadre des études d'environnement et d'impact pour la mise au point du projet."

.../...

II .- COUPURE D'EAU:

Pour permettre la purge des différentes canalisations avant l'hiver, l'eau sera cou-MERCREDI O3 OCTOBRE DE 14 H à 18 H. pée dans toute la commune le

Veuillez prendre vos dispositions en conséquence.

III. LISTE DES ELECTEURS DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE ET DES DELEGUES CONSULAIRES:

Sont électeurs, selon les listes parvenues en Mairie:

.. Catégorie "Commerce ": JOANNARD Philippe, LITAIRE Paulette, MULLER Pierre, Vve HENRION Suzanne, DEMANGE Etienne et DEMANGE Gabriel.

.. Catégorie " Industrie ": COLIN Lucien et DEMANGE Jean-Luc.

.. Catégorie " Services ": PIERRAT Bernard.

Les présentes listes peuvent être consultées en Mairie jusqu'au 15 Octobre. Les recours éventuels doivent être portés devant le Tribunal d'Instance.

IV. LA VIE DU VILLAGE:

.. Mariages: Nous apprenons le prochain mariage de Claude DURAND, contrôleur en mécanique, domicilié en notre village, avec Mademoiselle Jocelyne DERISCOURT de LANUX, agent de fabri cation, domiciliée à Nayemont-les-Fosses,

Ainsi que celui de Daniel DEMANGE, chauffeur, domicilié à Thiaville, avec Mademoisell

Catherine COLIN, sans profession, domiciliée à Raon-1'Etape.

Toutes nos félicitations et nos voeux de bonheur.

.. Décès: - Le 12 Août à Vandoeuvre est décédé Monsieur Gilbert OLIOT, demeurent à

Fagnoux. Il était âgé de 52 ans.

- Le 4 Septembre à Nancy est décédé Monsieur Joseph ROBINOT, domicilié rue

de la gare à Thiaville, à l'âge de 79 ans.

- Au moment de la frappe de cet " Entre-Nous " nous parvient la nouvelle du décès de Monsieur Michel COUTY, domicilié lotissement de Bellevue. Il était âgé de 39 ans.

A ces trois familles dans la peine, nous présentons nos plus sincères condoléances.

.. Nouveaux habitants: Depuis le ler Août, Monsieur et Madame Paul GAEL habitent

leur maison située 9, fotissement de Bellevue.

- Depuis la rentrée de septembre, Monsieur et Madame Jean MATH et leurs trois enfants occupent leur nouvelle maison, située rue des Vosges.

- Depuis le 14 septembre, Monsieur et Madame Simon ROBERT et leurs 5 en-

fants sont installés au n° 10 de la rue de l'Eglise.

A ces trois familles nous souhaitons une très cordiale bienvenue.

V. - TRANSPORTS SCOLAIRES:

Le car de ramassage à destination du C.E.S. de Baccarat s'arrêtera, à titre d'essai

devant le Café du Moulin. Les difficultés rencontrées sont à signaler en Mairie.

Pour les internes à Lunéville, un car quittera Bertrichamps le lundi matin vers 7 h à destination du C.E.T. garçons, C.E.T. mixte et Cité Scolaire. En sens inverse, le départ aura lieu vers 17 h de ces différents établissements le vendredi à destination de Bertrichamps. Le transport dera gratuit.

Le Maire déplore que ces mesures n'aient pas été notifiées à la Municipalité qui en a eu commaissance par la rumeur publique, ce qui explique l'information tardive qui en est faite.

VI.- LE BONHEUR GENEREUX:

La quête effectuée le 4 Août 1979 lors du mariage REMY - COLIN a produit la somme -317 F versée aux Sapeurs-Pompiers de Thiaville.

Nos voeux de bonheur accompagnent les remerciements chaleureux de nos Sapeurs.

VII. DON:

- Un don anonyme de 50 F a été fait en faveur du B.A.S. pour nos Anciens;

- Un don anonyme de 50 F également a été fait en faveur du Foyer Rural de Thiaville Merci au généreux donateur de la part de ces Associations.

VIII. REVISION DES LISTES ELECTORALES POUR 1980:

L'inscription sur les listes électorales a lieu dès à présent et jusqu'au 31 Décemb 1979. Les nouveaux habitants et les jeunes gens qui auront 18 ans pour le 28 Février 1980 sont invités à se présenter en Mairie munis de leur livret de famille ou d'une carte d'identité. Aucune inscription ne sera faite d'office. 000/000

IX. - REFERCIE ENTS:

Le Maire, au nom de toute la population, remercie sincèrement Madame NEUHAUSER qui a assuré bénévolement pendant 4 semaines la charge du dépôt de pain, à la satisfaction générale. Un grand merci donc.

X. - PERMIS DE CONSTRUIRE:

Madame Louise CARAUX, Rue du Moulin, a déposé le 17 Août une demande visant à ériger un garage contre son immeuble.

XI. - OBJETS TROUVES:

A l'issue de la fête patronale, un K Way de couleur bleu a été trouvé. Il porte l'indication " LECOMTE Delphine ".

> Par ailleurs, un trousseau de clés avec son étui en cuir a été également trouvé. Ces objets sont à réclamer en Mairie aux jours et heures d'ouverture.

XII .- FETE PATRONALE:

Après les vicissitudes concernent l'installation d'un bal, celui-ci a finalement été monté et l'on a dansé. Il est regrettable que la bonne ambiance ait été perturbée par une bagarre provoquée par des jeunes de l'extérieur. Il est évident que cet incident n'incitera pas les rares entrepreneurs de bal à soumissionner l'an prochain pour les fêtes 1980, 81 et 82.

Je remercie les personnes qui ont fait l'effort de leur présence à ce bal, prouvant par là qu'au-delà des problèmes de violence, la rentabilité pour l'entrepreneur était assurée d'une part, et que cette soirée correspondait à un besoin qui découle de la tradition, d'utre part.

Enfin, je remercie les bénévoles qui ont assuré la tenue de la buvette le dimanche et le lundi, à ceux qui ont oeuvré à la dande du coq. Ces efforts, ce dévouement, ont pour commun dénominateur: conserver vivante notre fête patronale et je crois que c'est le souhait de bon nombre d'entre nous.

Merci encore à tous.

XIII .- ADJUDICATION DE LA COUPE AFFOUAGERE 198J:

Elle a eu lieu le 9 Septembre. Messieurs WEISS et CHAMANT ont été déclaré adjudicataires aux conditions de prix suivants pour le façonnage:

- grumes : 27 F le m3 toutes taxes comprises,
- affouages : 28 F le stête toutes taxes comprises.

Par ailleurs, le bureau a décidé que la charbonnette ne pourra plus être sortie des coupes tant que la totalité des affouages ne sera pas livrée. L'agent technique de l'O.N.F. est chargé de faire respecter cette disposition ainsi que les responsables communaux.

XIV .- FETE CANTONALE A BACCARAT LE 9 SEPTEMBRE 1979:

Notre commune était représentée par un cher commémorant le château de Thiaville. Un cha très bien réalisé pour lequel le Maire adresse ses vifs remerciements à Messieurs KALTENBACH, SOUVAY, CHAXEL, THOUVENIN, FUCHS, CUNY Roland, COUTY Jean, NEUHAUSER, etc ... avec une mention très particulière pour Monsieur AUBRY Gilbert.

Un grand merci et un grand bravo donc à tous ceux qui ont oeuvré une fois encore pour

le bon renom de notre commune dans le canton.

XV .- BATIMENT ANNEXE DU FOYER RURAL:

Les travaux se poursuivent et devraient être terminés dans un mois environ.

Il convient de rappeler le caractère socio-éducatif de cette réalisation qui s'adresse, - aux sportifs (vestiaires pour le foot par exemple) des différentes disciplines,

- aux scolaires tout proches pour certaines activités s'il y a lieu,

- aux diverses Associations pour leurs réunions, etc....

- aux Anciens.

Pour ceux-ci, la création d'un Club du 3ème Age, dans le cadre de l'Association Familiale existante (club qui aurait une large autonomie de fonctionnement) est à envisager.

Je me propose de réunir prochainement (la date n'est pas encore fixée) les responsables de l'Association Familiale et de convier tous nos Aînés à une rencontre au cours de laquelle je souhaite que puisse être élu un Conseil d'Administration.

A vous qui avez 60 ans ou plus, je demande de répondre présent le moment venu à cette réunion qui sera " l'acte de baptême " du Club, lequel, si vous le voulez, pourra apporter beaucoup à votre vie quotidienne.

000/000

XVI .- ECHARDONNAGE:

Une fois encore, il est rappelé que les propriétaires sont tenus de détruire les chardons qui poussent dans leurs terrains.

XVII .- MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE:

Les personnes qui dépendent de cet Organisme sont informés que la Mutualité Sociale

Agricole met à leur disposition un service social spécialisé.

Mademoiselle AUBERTIN, Assistante Sociale, a son bureau situé à l'ancien presbytère de HABLAINVILLE, tous les mercredis matin où elle tient une permanence de 9 h à 12 h. on peut également la contacter par téléphone (72 14 93) tous les jours de 8 h 30 à 9 h 30.

Une permanence est aussi assurée à la Mairie de CIREY-sur-Vezouze les 2ème vendredi

et 4ème loundi du mois de 9 h à 12 h (Tél. 42 55 55).

M. J.

ON MOUS PRIE DE FAIRE

I .- ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DE THIAVILLE - LACHAPELLE.

Les responsables remercient sincèrement toutes les personnes qui ont donné des lots pour la fête de fin de Ruche. Ils remercient également les familles qui ont accueilli les monitrices pour les repas de midi, permettant ainsi de nouer des contacts et de mieux comprendre les enfants. Enfin, un grand coup de chapeau est à donner à l'équipe d'animation qui a sû si bien distraire nos enfants tout au long du mois de Ruche. C.C.

II. - FOYER RURAL.

.. Football: Les résultats encourageants depuis 3 ans, obtenus en championnat " Sud-Animation " des Foyers Ruraux de M. et Moselle, ont permis d'aller de l'avant et cette année, nos joueurs se produiront en Championnat de Lorraine 3ème Division.

Nul doute que leurs qualités émérites vont se confirmer dans cette compétition d'un niveau plus relevé et que vous serez nombreux à venir les encourager lors des matchs dont

voici le calendrier complet:

MATCHS ALLER		MATCHS RETOUR
2 Septembre 9 Septembre 16 Septembre 30 Septembre 7 Octobre 21 Octobre 28 Octobre 4 Novembre 11 Novembre 12 Novembre 25 Novembre 2 Décembre	THIAVILLE - COLROY B LA BOURGONCE - THIAVILLE THIAVILLE - SENONES B MOYENMOUTIER B - THIAVILLE THIAVILLE - BRU B FREMIFONTAINE B - THIAVILLE THIAVILLE - ETIVAL B BLANCHIFONTAINE - THIAVILLE THIAVILLE - Ste-MARGUERITE LA PETITE RAON - THIAVILLE THIAVILLE - JEANMENIL CELLES/PLAINE B - THIAVILLE THIAVILLE - ALLARMONT	6 Janvier 13 Janvier 20 Janvier 27 Janvier 2 Mars 9 Mars 16 Mars 23 Mars 30 Mars 13 Avril 20 Avril 4 Mai
	II appol out odraccé au	y nersonnes desireuses

Très important: Un pressant appel est adressé aux personnes désireuses de devenir " délégués de terrain ". S'adresser d'urgence chez M. Gilbert THOUVENIN, rue du Moulin, à Thiaville.

.. Gymnastique Féminine:

P.K.

a) Récompense d'assiduité (après 30 séances avec exactitude et application) a été remise en cours de Juillet, Août et début Septembre " Breloque Argent GYM " aux personnes suivantes: Madame Annie MULLER (Août), Melle Evelyne ODILE (Août), Madame Christiane CHAXEL (Août) et Melle Béatrice SOUVAY (Septembre).

b) Récompense de capacité de Sel Défense: "Breloque Argent JIU-JITSU " à Madame Danielle HYPOLITE (Juil), Madame Renée MARCOT (Juillet), Melle Brigitte JOANNARD (Juillet

Melle Béatrice SOUVAY (Août), et Melle Véronique DEMANGE (Août).

Toutes nos félicitations.

J.S.

Toutes les personnes, quelque soit leur âge, qui souhaitent jouer au ping-pong (champion nat ou non), sont cordialement invitées à une réunion le dimanche 23 Septembre à 10 h 30, salle J.C. du Foyer Rural.